MOTS CROISÉS

par JEAN-FRANÇOIS DEMAY

Grille n° 328

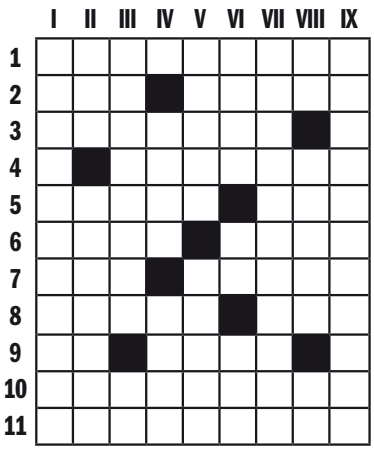

HORIZONTAL :

1. Sa musique donne le blues. **2.** L'aire de la campagne. Dit au moment d'un choc. **3.** Il balance du leste. **4.** Génie de la raquette à la retraite. **5.** Espace détente et des tentes. Pour jouer à cache cash. **6.** Il avait un Braque pour compagnon. Jazz et onomatopées. **7.** Il vit sous la bouche. Trempé de sueur. **8.** Un site pour la Sécu. Dit au moment du choc. **9.** Signature à la fin de « Liberté ». Solitaire qui désoblige Dieu. **10.** Demi-cercle de dirigeants. **11.** Prises entre les dents.

VERTICAL :

I. Spécialiste des modes de vie saints. **II.** Beau parleur. Pour deviser avec Jésus. **III.** Carton ou façon de taper le carton. Faible dose. **IV.** Recueil d'escholier. Bon dormeur. **V.** Agissons sans scrupule. Pas fort. **VI.** Point. Partie de la rose des vents. Prénom cher aux ultralibéraux américains. **VII.** Qualité de la jeunesse ? **VIII.** Valeur du bijou. Marocain de la capitale. Pan. **IX.** Elles lâchent du lest.

Solution de la grille n° 327

1. Galapagos
2. UP. Jivaro
3. Indole. Bu
4. Léguerait
5. Lear. Arte
6. OS. Épicer
7. Perth
8. IMA. Éva
9. Na. Itérai
10. Exogame
11. Simpliste

I. Guillotines
II. Apnées. Maxi
III. DGA. Pa. OM
IV. Ajourée. IGP
V. Pile. Protal
VI. Avérait. EMI
VII. Ga. Archères
VIII. Orbite. VA
IX. Souterraine

TRIBUNE

Une prise de conscience collective

Et si protéger notre planète n'était pas une contrainte mais, au contraire, notre plus grande chance de pérenniser une civilisation humaine digne de ce nom ?

Jean-Louis Basdevant physicien
Denis Clerc économiste
Benjamin Dessus ingénieur et économiste
Bernard Laponche polytechnicien docteur ès sciences
Hervé Le Treut climatologue
Denez Lhostis président de la FNE
Georges Mercadal ingénieur des Ponts et Chaussées
Michel Mousel contrôleur d'État honoraire
Jacques Testart biologiste

Qui aurait imaginé dans les années 1970, quand sortait le rapport du Club de Rome, que les questions d'environnement global prendraient une telle ampleur ? À cette époque, les préoccupations relatives à l'environnement, significativement traitées d'externalités, restent locales et marginales : une cerise sur le gâteau d'un développement industriel considéré comme incontournable.

Avec l'affaire des pluies acides et Tchernobyl dans les années 1980, changement d'échelle : ni les pluies acides ni les nuages radioactifs ne s'arrêtent aux frontières des États.

Le début des années 1990 voit l'émergence de l'environnement global (le changement climatique, la désertification et les atteintes à la biodiversité) et celle du développement durable, un concept dans lequel les questions d'environnement sont censées se hisser au niveau des problématiques économiques et sociales. Pourtant, en France, le développement durable reste largement assimilé à la croissance durable, l'objectif principal demeurant la croissance, avec un glissement progressif du concept vers celui de croissance verte. Quant à la négociation de Kyoto, elle repose encore sur un concept de contrainte, celui de « partage du fardeau ».

En 2008, la crise financière relègue une nouvelle fois au second plan l'environnement, qui deviendrait même un obstacle sur la voie d'une reprise de la croissance.

Enfin, en 2013, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec), en reconnaissant une corrélation forte entre les événements météorologiques extrêmes de ces dernières années et le renforcement des émissions de gaz à effet de serre, accélère la prise de conscience de la gravité de la situation qui s'affirme dans la société civile.

C'est donc dans un contexte contradictoire qu'une loi sur la transition énergétique aux objectifs ambitieux est votée en 2015, en France, et que se prépare la COP 21, avec la volonté de remettre en marche une ambition commune de protection du climat de la planète.

En tout état de cause, ce qui frappe dans la loi sur la transition énergétique et l'accord de Paris sur le climat, c'est que les réponses aux questions d'environnement global n'apparaissent plus aujourd'hui comme une contrainte, ni même comme indissociables des questions sociales et économiques, mais bien plus comme une source, une raison majeure et un élément fédérateur des évolutions sociétales que l'humanité doit mettre en place d'urgence.

L'intuition que la connaissance croissante des conséquences de nos actions sur l'environnement global peut être une chance unique de prise de conscience de notre interdépendance profonde et provoquer l'émergence d'un gisement nouveau de solidarités, de modes de vie et de comportements économiques et sociaux est aujourd'hui au centre des débats sur l'avenir de l'humanité.

Le réflexe de solidarité de tous les pays du monde que révèle l'accord de Paris constitue une opportunité tout à fait nouvelle : la menace est assez forte pour commencer à dépasser les égoïsmes et les conservatismes, à débrider les imaginations, à penser en termes de coopération plutôt que de compétition pour inventer d'autres trajectoires, d'autres modes de vie que la consommation à outrance, d'autres relations entre les hommes que la domination et l'inégalité toujours croissantes, d'autres rapports avec la nature.

La protection de la biosphère n'est ni une contrainte inopportune ni une sorte de compromis à consentir avec la nature, c'est en fait notre plus grande chance de maintien de civilisations humaines dignes de ce nom sur notre planète. À nous de nous saisir de l'opportunité que constitue la prise de conscience collective qui émerge aujourd'hui pour promouvoir un monde plus juste, plus solidaire et plus équilibré.

La version intégrale de cette tribune est disponible sur Politis.fr